

Formation des maîtres d'apprentissage dans la FPH

Cette formation propose une compréhension partagée des situations complexes rencontrées par les maîtres de stage. Ainsi est présenté tout au long de la formation une mise à distance réflexive individuelle et collective qui mixera les apports de connaissances et les expériences des maîtres de stage, mais aussi des apports d'outils pratiques et faciles à utiliser, des méthodologies "repères" et des constructions d'organisations opérationnelles.

Nous construirons une affirmation du rôle des maîtres de stage, un meilleur positionnement et une amélioration significative de l'accompagnement.

PUBLIC VISÉ :

➤ Être maître de stage dans le cadre de l'apprentissage

ORGANISÉ PAR :

➤ SYNERGIES DCF

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 12 à 15 stagiaires

DURÉE :

➤ 3 jours répartis en 2 jours + une intersession + 1 journée

PRÉREQUIS :

➤ Aucun

CONTACT :

➤ SYNERGIES DCF
02.99.30.19.48

www.synergiesdcf.fr
info@synergiesdcf.fr

OBJECTIFS

- Identifier les acteurs de l'apprentissage et le rôle de chacun
- Les étapes-clés du dispositif d'apprentissage
- Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Guider et d'accompagner les apprentissages
- Évaluer les compétences développées
- Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression
- Évaluer le niveau de responsabilité juridique
- Accompagner des apprentis en difficultés
- Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➤ Proposition d'outils pratiques d'organisation :

- Fiche de préparation de l'accueil
- Livret d'accueil format « poche »

Construction d'un guide d'accueil et d'intégration de l'apprenti dans le service.

Réflexion collective
Elaboration d'une fiche guide pour support d'information dans les services
Identifier les points clés

Identifier les facilitateurs :

Outils mis à disposition ou construits pendant les séquences

- Trame entretien pédagogique de l'apprenti par le maître de stage
- Trame guide de la contractualisation Les outils d'aide à l'évaluation de compétence, construits ou mis à disposition :

Outils de sécurisation juridique

- Les principes juridiques de responsabilité
- Identifier la responsabilité des apprentis et des maîtres de stage en cas d'accident

PROGRAMME

Proposition de structure :

JOUR 1 :

- Nous proposerons de travailler spécifiquement les thématiques suivantes :
- L'identification des acteurs de l'apprentissage et rôle de chacun
- L'organisation de l'apprentissage
- L'encadrement de l'apprenti
- L'évaluation de l'apprenti

Cette réflexion a pour objectif d'amener les maîtres de stage à articuler leurs missions avec les différents acteurs de la formation, mettre en lumière et donner du sens à la complémentarité et coordination des uns et des autres impliqués dans la formation des apprentis

Les échanges qui suivront permettront d'affiner, compléter les représentations et connaissances des maîtres de stage sur leur rôle, préalable au processus de professionnalisation

JOUR 2 :

Identifier les étapes clés de l'apprentissage

Identifier les acteurs et leur rôle dans le dispositif

Identifier le parcours de formation de l'apprenti

Identifier les conditions de recrutement du maître de stage

Identifier les conditions d'exercice de l'apprenti

JOUR 3 :

Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression

Une nouvelle forme d'apprentissage qui ne s'enseigne pas : le savoir d'expérience se construit dans un esprit de recherche que développe l'exercice de l'analyse réflexive

Évaluer le niveau de responsabilité juridique engagé lors des activités de soins réalisées par l'apprenti

- La gestion des cas complexes et/ou difficiles
- Les actions possibles
- Accompagner des apprentis en difficultés

Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti